

Faure Gnassingbé veut transformer l'économie maritime

Administrateur LJDP — 13 October 2026 — 4 min de lecture



Fchine

Depuis la Chine, le Président du Conseil expose aux médias chinois sa vision d'une Afrique maritime plus productive et influente.

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, défend une nouvelle ambition maritime pour le Togo et l'Afrique. En visite officielle en Chine, il a présenté cette vision devant des médias chinois. Son intervention repose sur trois priorités : la sécurité maritime, l'industrialisation portuaire et la maîtrise des sciences océaniques.

L'objectif consiste à renforcer la participation africaine à la gouvernance économique et maritime mondiale. Faure Gnassingbé souhaite ainsi voir les pays africains dépasser leur rôle traditionnel de plateformes de transit. Il défend leur transformation en acteurs économiques, technologiques et institutionnels.

La sécurité maritime, priorité stratégique

Le Président du Conseil a rappelé l'engagement du Togo dans la coopération régionale au sein du golfe de Guinée. Cette politique repose sur trois objectifs essentiels. Elle vise la liberté de navigation, la prévention des trafics illicites et la protection des espaces maritimes.

Faure Gnassingbé considère la Chine comme un partenaire important pour renforcer les capacités africaines. Son poids dans le commerce mondial constitue, selon lui, un atout majeur. Il a également souligné les conséquences économiques des perturbations affectant les grandes routes maritimes internationales.

Ces perturbations entraînent une augmentation des coûts de transport et influencent les prix énergétiques. Elles fragilisent également les chaînes d'approvisionnement. Pour le Président du Conseil, la sécurité maritime et la sécurité économique demeurent donc étroitement liées.

Le port de Lomé au service de l'industrialisation

Faure Gnassingbé souhaite transformer les activités portuaires en véritables moteurs de création de richesses. Il a notamment évoqué le port de Lomé, présenté comme le premier port à conteneurs d'Afrique de l'Ouest. Selon lui, l'enjeu dépasse désormais l'augmentation du trafic maritime. Il consiste à développer des capacités productives autour des infrastructures portuaires.

Cette transformation nécessite la création de zones industrielles et le développement de services logistiques performants. Elle exige également une main-d'œuvre qualifiée et une participation accrue des entreprises locales. Le Président du Conseil souhaite s'inspirer de l'expérience chinoise dans l'organisation des écosystèmes industriels et portuaires.

La Chine a développé des complémentarités entre infrastructures maritimes, parcs industriels et activités productives. Faure Gnassingbé estime que cette expérience pourrait contribuer à renforcer la coopération économique entre la Chine et les pays africains. Cette orientation vise à augmenter la valeur ajoutée produite localement plutôt que les seuls volumes de marchandises transportées.

L'économie bleue et la gouvernance des océans

Le troisième volet de l'intervention concerne l'économie bleue et la maîtrise des technologies marines. Faure Gnassingbé estime que l'Afrique doit développer ses compétences scientifiques pour participer pleinement à la gouvernance mondiale des océans. Il a notamment évoqué les difficultés rencontrées par plusieurs pays africains dans la recherche océanographique.

L'accès aux données océaniques et le développement des institutions scientifiques constituent également des défis importants. La coopération chinoise pourrait contribuer à la formation de spécialistes et au renforcement des

capacités de recherche africaines. Le Président du Conseil a également abordé l'accord international relatif à la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales.

Le Togo a signé et ratifié cet accord. Son application effective nécessite cependant des compétences, des ressources et des partenariats scientifiques. Faure Gnassingbé a souligné les atouts de la Chine pour accueillir le secrétariat prévu par cet accord. Il a notamment cité ses infrastructures modernes, sa tradition maritime et ses capacités scientifiques.

Toutefois, il considère que l'efficacité de cette institution dépendra de son apport concret aux pays en développement. Il plaide notamment pour un partage équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques marines. Le Forum sur la coopération sino-africaine constitue, selon lui, un cadre favorable au renforcement de ces partenariats.

Le Président du Conseil souhaite ainsi que les pays africains puissent produire davantage de connaissances scientifiques. Cette ambition implique également leur participation effective aux décisions internationales concernant les ressources océaniques.

À travers cette intervention, Faure Gnassingbé expose une stratégie articulant sécurité, industrialisation et développement scientifique. Pour le Togo, cette approche vise à transformer son potentiel maritime en capacités productives et en opportunités économiques durables.